

65520 - Fonds d'attractivité

**Contrats Départementaux - Fonds de développement et d'attractivité - Création d'un périscolaire accompagnant la construction de l'école intercommunale du RPI du Sternenberg à Lupstein**

CP/2020/220

**Service chef de file :**

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibération du Conseil Départemental n°CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer, sur la période 2018 – 2021, un partenariat renforcé avec les acteurs locaux en mettant en œuvre des contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 584 200,00 €, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, à la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour la création d'un groupe scolaire et périscolaire à Lupstein.

La volonté de l'Exécutif départemental est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises.

Le contrat départemental et de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

Cette ambition est partagée par la Communauté de Communes du Pays de Saverne qui a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest le 12 avril 2018.

Le projet répond à plusieurs des grands enjeux du Département du Bas-Rhin et du Territoire d'Action Ouest où se situe la Communauté de Communes du Pays de Saverne :

- ✓ **Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public.** L'objectif est de faciliter la mise en place d'une offre de services enfance coordonnée sur le territoire, renforçant l'attractivité en direction des jeunes foyers.

- ✓ **Développer l'attractivité du territoire ouest pour les 15-25 ans et les jeunes couples**, avec l'objectif de garder les jeunes ménages sur le territoire en leur proposant un parcours de vie sociale contribuant à leur ancrage sur le territoire.

## **1. La stratégie petite enfance de la Communauté de Communes du Pays de Saverne**

La Communauté de Communes a développé une politique à l'attention de l'enfance et de la jeunesse depuis 2004 et contractualise depuis avec la CAF (signature de contrats enfance – Jeunesses). Elle s'est également engagée dans une politique petite enfance avec la création d'un relais assistants maternels, l'ouverture d'une Maison de l'Enfance à Dettwiller en 2006 regroupant un Multi Accueil de 32 places et une structure Périscolaire de 60 places. Une Maison de l'Enfance, rue de la Roseraie à Saverne, a ouvert ses portes en Septembre 2017 en regroupant dans un seul et même bâtiment les services du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), de la Crèche Familiale, du LAEP (lieu d'accueil Enfants Parents) et d'un Multi Accueil de 40 berceaux. Une Maison de l'Enfance entrera également en service à Marmoutier en septembre 2020, avec une offre de service complète.

La Communauté de Communes est depuis de nombreuses années fortement engagée dans l'accueil périscolaire et extrascolaire. L'accueil sur le territoire du Sternenberg composé de 11 communes se fait actuellement dans 5 sites périscolaires. Elle envisage à présent la construction d'un nouvel équipement à vocation intercommunale sur la commune de Lupstein regroupant un groupe scolaire et un périscolaire.

L'objectif global de la démarche est d'assurer un développement qualitatif de l'offre scolaire et de service périscolaire accessible à l'ensemble des familles des 11 communes du territoire du SIVOS du Sternenberg.

Pour la réalisation de ce projet, le SIVOS compétent en matière scolaire, donne mandat à la Communauté de Communes, compétente en matière périscolaire, pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération sur le ban de Lupstein.

## **2. Le projet de construction d'un accueil périscolaire et extrascolaire accompagnant la création d'une école élémentaire à Lupstein**

Le projet prévoit la construction d'une nouvelle école accompagnée d'un accueil périscolaire et extrascolaire à Lupstein.

La création de ce nouveau site, permettra de passer de 9 sites d'accueil scolaires à 3 sites d'accueil scolaires (Lupstein, Saessolsheim, Westhouse-Marmoutier), bien dotés et situés à proximité d'équipements sportifs (salle de sport, terrain de foot), sur lesquels se répartiront les 420 élèves du RPI.

L'une des principales ambitions de l'opération vise une mutualisation de moyens humains, techniques et financiers à l'échelle du territoire. Il s'agit également de répondre aux objectifs suivants :

- Offrir un équipement répondant aux normes actuelles et aux besoins à l'échelle du réseau rural d'éducation (RRE) du SIVOS du Sternenberg ;

- Regrouper sur un même site les fonctions scolaires et d'accueil périscolaire en assurant autant que possible les mutualisations de locaux et de moyens.
- Profiter de l'existence d'espaces de stationnement à proximité (salle polyvalente/stade/groupe scolaire) pour assurer la desserte du site et le stationnement du personnel et des parents,
- Optimiser les déplacements des enfants en profitant de la proximité des installations sportives et polyvalentes.

Le coût total de l'opération pour la construction de la structure scolaire et périscolaire à Lupstein s'élève à 8 762 567,00 € HT, répartis comme suit :

- 5 841 567,00 € HT pour l'école
- 2 921 000,00 € HT pour le périscolaire

Le plan de financement du projet de la structure périscolaire intercommunale de Lupstein s'établit comme suit :

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
Maitrise d'œuvre	294 570,00 €	Région – dispositif Energie	6 667,00 €
Contrôle technique	14 221,00 €	Région – installation nouveaux services	33 333,00 €
Mission sps	10 158,00 €	Département	584 200,00 €
Travaux	2 031 517,00 €	CAF*	360 000,00 €
Divers	570 534,00 €	Etat- DETR*	733 826,00 €
		Communauté de Communes	1 202 974,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 921 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 921 000,00 €</b>

(\* en attente de notification)

Il est proposé d'attribuer à la Communauté de Communes du Pays de Saverne, une aide financière de 20% du coût de l'opération de 2 921 000,00 €, soit 584 200,00 €, au titre du Fonds de développement et d'attractivité.

### **3. Engagements du porteur de projet, la Communauté de Communes :**

Dans le cadre de la co-construction des différents projets, le Département a soumis au porteur de projet 6 engagements réciproques :

1. Construire un projet éducatif ;
2. Travailler sur l'offre d'accueil complémentaire des assistants maternelles ;
3. Construire un programme partenarial d'actions et d'animation de soutien à la parentalité ;
4. Construire une offre de service pour lever les freins à l'emploi ;
5. Travailler sur un système de tarification sociale ;
6. Travailler sur une approche plus inclusive en ouvrant les structures sur l'accueil d'enfant en situation de handicap.

La Communauté de Communes intervient déjà dans l'ensemble de ces six domaines et s'engage à approfondir certaines thématiques :

- la mise en place d'un projet éducatif autour du bilinguisme (alsacien et allemand) ;
- le soutien à la parentalité avec mise en place d'un nouveau lieu d'accueil parents/enfants dans le Quartier Prioritaire de la Ville de Saverne, vers lequel des parents pourront être dirigés ;
- la promotion de la santé du jeune enfant en déclinaison du Contrat Local de Santé et Médico-Social de Saverne ;

#### **4. Engagements de la commune d'implantation, la Commune de Lupstein :**

La Commune de Lupstein s'engage à :

- mettre gratuitement à disposition du SIVOS et/ou de la Communauté de Communes, par le biais d'un bail emphytéotique ou tout autre contrat de mise à disposition restant à définir, l'assiette foncière constructible en vue de permettre l'implantation du groupe scolaire et d'accueil périscolaire intercommunal ;
- dans la limite de ses compétences, participer au projet de développement des structures scolaires et périscolaires intercommunales porté par la Communauté de communes et faciliter sa mise en œuvre ;
- contribuer à l'aménagement et à la mise en accessibilité du site d'implantation du projet ;
- mettre à disposition et faciliter l'accès aux équipements présents sur site pour l'organisation de rencontres sportives ou d'événements.

#### **5. Engagements du SIVOS « autour du Sternenberg » :**

Le SIVOS, compétent en matière scolaire, est chargé de la gestion des écoles de son RPI.  
Le SIVOS s'engage à :

- poursuivre le développement du bilinguisme au sein des établissements scolaires du RPI ;
- promouvoir la langue et la culture régionale à travers diverses activités et enseignements ;
- développer le volet handicap inscrit dans le projet pédagogique de chaque site.

#### **6. Le cartouche financier :**

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et	96 000 000,00 €	23 577 717,00€	584 200,00 €

	Développement			
--	---------------	--	--	--

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :*

*-d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin à travers le projet de création d'un groupe scolaire et périscolaire à Lupstein porté par la Communauté de Communes du Pays de Saverne en partenariat avec le SIVOS du Sternenberg ;*

*-de mobiliser son ingénierie en faveur de ces projets, notamment les services de la de la Mission Action Sociale de Proximité, de la Mission Enfance Famille et de la Mission Education, Sport et Jeunesse ;*

*- d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 584 200,00 €, au titre du fonds de développement et d'attractivité, à la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour la création d'une structure périscolaire à Lupstein ;*

*-d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de Communes du Pays de Saverne, la Commune de Lupstein et le SIVOS du Sternenberg pour le projet précité, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette convention ;*

*-d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Communauté de Communes du Pays de Saverne, pour permettre le versement de la subvention précitée, joint en annexe à la présente délibération, et autorise son Président à signer cette convention.*

Strasbourg, le 04/09/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY